



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 21 FEVRIER 2023

Le 21 février 2023 à 18h45, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME LANNELUC, MME MEYER, MME BAHUGNE, MME NEOLIER, M ROBERT, M. BIDOUZE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : MME BASQUE qui a donné procuration à M. LE BREDONCHEL.

ABSENTES : MME ROHEL, MME RASCAR, MME BOUDEAU.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 8 février 2023

DATE DE L'AFFICHAGE : 27 février 2023

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N°08-23- OBJET : Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation du Président

Le Président rappelle, ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N°4 du 2 juillet 2020, instituant une délégation d'attribution au Président selon les dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales, qu'il est rendu compte au conseil d'administration des actes accomplis.

LE CONSEIL PREND ACTE,

09/11/2022 181-2022

03/01/2023 219-2023

05/01/2023 220-2023

Contrat de cession du droit d'exploitation -ASSOLOCO

Avenant d'ordre Couverture du risque « flotte automobile » GROUPAMA

Contrat de cession du droit d'exploitation – M. JL CAMINADE

A Lesparre-Médoc, le 23 février 2023

Le Président du CCAS,

Bernard GUIRAUD

